

Catégories du permis de conduire et conditions d'accès avant et après le 19 janvier 2013

Type de véhicule	Caractéristiques véhicule	jusqu'au 18 janvier		à compter du 19 janvier 2013	
		Catégorie	Conditions d'accès	Catégorie	Conditions d'accès
  	<p><u>Cyclomoteur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 roues, vitesse maxi 45 km/h, cylindrée ≤ 50 cm³ (moteur essence) ou puissance ≤ 4 kW (autres motorisations) • 3 roues, vitesse maxi 45 km/h, cylindrée ≤ 50 cm³ (moteur essence) ou puissance ≤ 4 kW (autres motorisations) <hr/> <p><u>Quadricycle léger :</u></p> <p>4 roues, poids à vide ≤ 350 kg, charge utile ≤ 200 kg, vitesse maxi 45 km/h, cylindrée ≤ 50 cm³ (moteur essence) ou puissance ≤ 4kW (autres motorisations)</p>	<p>Pas de permis de conduire mais BSR option cyclomoteur ou quadricycle léger.</p> <hr/>	<p>BSR</p> <p>14 ans pour le cyclomoteur</p> <hr/> <p>16 ans pour le quadricycle léger</p>	<p>AM 79.01 (2 roues avec ou sans side-car)</p> <p>AM 79.02 (3 roues ou quadricycles)</p>	<p>Le BSR correspond à la catégorie AM</p> <p>14 ans pour le cyclomoteur et AM 79.01</p> <hr/> <p>16 ans le quadricycle léger et AM 79.01 ou 79.02</p>
 	<p><u>Motocyclette légère :</u></p> <p>cylindrée ≤ 125 cm³, puissance ≤ 11 kW, rapport puissance/poids ≤ 0.1 kW/kg</p> <p><u>Tricycle à moteur :</u></p> <p>Puissance ≤ 15 kW</p>	<p style="text-align: center;">A1</p>	<p><u>Âge :</u></p> <p>16 ans</p>	<p style="text-align: center;">A1</p>	<p><u>Âge :</u></p> <p>16 ans</p>

Type de véhicule	Caractéristiques véhicule	jusqu'au 18 janvier		à compter du 19 janvier 2013	
		Catégorie	Conditions d'accès	Catégorie	Conditions d'accès
	<u>Motocyclette :</u> Motocyclette puissance $\leq 35\text{kW}$ et rapport puissance/poids ≤ 0.2 kW/kg <u>Tricycle à moteur :</u> puissance $\leq 15 \text{ kW}$	-----	<u>Avant le 19/01/13 :</u> <ul style="list-style-type: none"> 18 ans (A restrictif : Motocyclette puissance $\leq 25\text{kW}$ ou rapport puissance/poids $> 0.16 \text{ kW/kg}$) 	A2	<u>Âge :</u> <ul style="list-style-type: none"> 18 ans pour A2
					<u>Motocyclette</u>
	<u>Tricycle à moteur :</u> puissance $> 15 \text{ kW}$	-----	<ul style="list-style-type: none"> 18 ans pour tricycle 	A	<ul style="list-style-type: none"> Catégorie A et 21 ans pour tricycle $> 15 \text{ kW}$

Type de véhicule	Caractéristiques véhicule	jusqu'au 18 janvier		à compter du 19 janvier 2013	
		Catégorie	Conditions d'accès	Catégorie	Conditions d'accès
	<p><u>Quadricycle lourd :</u></p> <p>4 roues, puissance ≤ 15 kW, poids à vide ≤ 550 kg et charge utile ≤ 1000 kg (transport marchandises) ou poids à vide ≤ 400 kg et charge utile ≤ 200 kg (transport voyageurs)</p>	B1	<p><u>Âge :</u></p> <p>16 ans</p>	B1	<p><u>Âge :</u></p> <p>16 ans</p>
   	<p>Véhicule ayant un poids total autorisé en charge (PTAC) ou masse maximale admissible $\leq 3\ 500$ kg, comportant, outre le siège conducteur, 8 places assises au maximum.</p> <p>Possibilité de remorque / caravane PTAC > 750 kg (en dessous, pas de condition).</p>		B		<p><u>Âge :</u></p> <p>18 ans</p> <p>Possibilité de conduite accompagnée, supervisée et encadrée dès 16 ans avec accompagnateur.</p> <p>Si poids à vide véhicule tracteur est \geq PTAC de la remorque et que la somme des PTAC est $\leq 3\ 500$ kg</p> <p>Pas de permis de conduire pour les véhicules et appareils agricoles ou forestiers <u>attachés à une exploitation agricole</u> mais conditions d'âge : 16 ans, 18 ans si la largeur dépasse 2,50 m.</p>

Type de véhicule	Caractéristiques véhicule	jusqu'au 18 janvier		à compter du 19 janvier 2013	
		Catégorie	Conditions d'accès	Catégorie	Conditions d'accès
 	Véhicule de la catégorie B et remorque / caravane	EB	<u>Âge :</u> 18 ans et détenir la catégorie B PTAC de la remorque > 750 kilos : poids à vide véhicule tracteur est < PTAC de la remorque ou que la somme des PTAC est > 3 500 kg	BE	<u>Âge :</u> 18 ans et détenir la catégorie B Si PTAC remorque > 750 kg sans excéder 3 500 kg et somme des PTAC > 4 250 kg
   	Véhicule autres que D1 et D avec PTAC > 3 500 kg et ≤ 7 500 kg, comportant, outre le siège conducteur, 8 places assises au maximum Remorque possible jusqu'à PTAC 750 kg.	Inexistant (C imposée)		C1	<u>Âge :</u> 18 ans et détenir la catégorie B Pas de permis de conduire pour les véhicules et appareils agricoles ou forestiers <u>attachés à une exploitation agricole</u> mais conditions d'âges : 16 ans, 18 ans si la largeur dépasse 2.50 m.

Type de véhicule	Caractéristiques véhicule	jusqu'au 18 janvier		à compter du 19 janvier 2013	
		Catégorie	Conditions d'accès	Catégorie	Conditions d'accès
 	<p>Véhicule de la catégorie C1 avec remorque ou semi-remorque PTAC > 750 kg</p> <p>Véhicule de la catégorie B avec remorque ou semi-remorque PTAC > 3 500 kg</p>	Inexistant (EC imposée)		C1E	
	<p>Véhicule autres que D1 et D avec PTAC > 3 500 kg, comportant, outre le siège conducteur, 8 places assises au maximum</p> <p>Remorque possible jusqu'à PTAC 750 kg.</p>	C	<p><u>Âge :</u> 18 ans si formation professionnelle, 21 ans dans le cas contraire.</p> <p>Et détenir la catégorie B.</p>	C	<p><u>Âge :</u> 18 ans si formation professionnelle, 21 ans dans le cas contraire.</p> <p>Et détenir la catégorie B.</p>
	<p>Véhicule de la catégorie C attelé d'une remorque ou semi-remorque PTAC > 750 kg</p>	EC	<p><u>Âge :</u> 18 ans</p> <p>Et détenir la catégorie C.</p>	CE	<p><u>Âge :</u> 18 ans si formation professionnelle, 21 ans dans le cas contraire.</p> <p>Et détenir la catégorie C.</p>

Type de véhicule	Caractéristiques véhicule	jusqu'au 18 janvier		à compter du 19 janvier 2013	
		Catégorie	Conditions d'accès	Catégorie	Conditions d'accès
	Véhicule transport de personnes comportant, outre le siège conducteur, 16 places assises au maximum et longueur ≤ 8 m. Remorque possible jusqu'à PTAC 750 kg.	Inexistant (D imposée)		D1	<u>Âge</u> : 21 ans et détenir la catégorie B.
	Véhicule de la catégorie D1 avec remorque ou semi-remorque PTAC > 750 kg.	Inexistant (ED imposée)		D1E	<u>Âge</u> : 21 ans et détenir la catégorie D1.
	Véhicule transport de personnes comportant, outre le siège conducteur, + de 8 places assises ou transportant + de 8 personnes Remorque possible jusqu'à PTAC 750 kg.	D	<u>Âge</u> : 21 ans Et détenir la catégorie B.	D	<u>Âge</u> : - 21 ans si formation professionnelle longue (CAP,TP) - 21 ans avec restriction (parcours de 50 kms) si formation professionnelle courte (FIMO) - sans restriction à partir de 23 ans quelle que soit la formation professionnelle suivie - 24 ans dans les autres cas. Et détenir la catégorie B.
	Véhicule de la catégorie D avec remorque PTAC > 750 kg.	ED	<u>Âge</u> : 21 ans Et détenir la catégorie D.	DE	Idem D et détenir cette catégorie.